

**Procès verbal du Conseil d'école n°1**  
**Ecole primaire publique André Saby de saint-Sylvestre Pragoulin**  
**Mardi 17 octobre 2023 - 18h30**

**Ordre du jour :**

Installation du conseil d'école et résultats des élections  
Organisation pédagogique de l'école  
Rythmes scolaires  
Règlement intérieur de l'école  
Projet d'école  
Activités pédagogiques complémentaires (APC)  
Plan de mise en sécurité (PPMS)  
Coopérative scolaire  
Activités et projets des classes  
Questions des parents

**Présents :**

M. Manillère Maire  
Mmes Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires  
Mme Pacalin, directrice  
Mme Valembos, M. Barbecot, enseignants  
Mme Fabre, Mme Chevaudonna, Mme Theuil, Mme Collet, représentantes des parents d'élèves élus

**Excusés :**

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires  
Mme Chauseaume représentante des parents  
Mme Condat, Mme Balichard, ATSEM  
Mme Courtadon, DDEN  
Mme Dos Santos Barbosa, animatrice temps périscolaires  
Mme Ramin cantinière

**1- Installation du conseil d'école et résultat des élections :**

Une participation en hausse de 78 % (au lieu de 64%). Les représentants élus sont les suivants :

Mme Chevaudonna  
Mme Chauseaume,  
Mme Fabre  
Mme Theuil  
Mme Collet

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées lors de cette réunion.

**2- Organisation pédagogique de l'école**

Les 3 enseignantes sont à temps plein et Mme Pacalin ne bénéficie plus d'une journée de décharge hebdomadaire mais de 6 jours annuels. Elle est alors remplacée par Mme Ornella Chartier. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>PS/ MS/ GS</b>	Mme Valembos			
<b>CP / CE1/ CE2</b>	M. Barbecot			
<b>CE2//CM1 /CM2</b>	Mme Pacalin			

**Les membres du RASED** (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) interviennent de façon régulière :

**Lydia Bardeau** maître E, spécialisée dans des difficultés d'ordre pédagogique, intervient les jeudis matin.

**Florence Asselin**, maître G, spécialisée dans les soucis plus comportementaux.

La psychologue, **Elysa Jallon**, intervient plus ponctuellement, pour des bilans.

A ce jour, **75 élèves** fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

Enseignants	Effectifs par division			Effectifs par classe
Mme Valembois	PS :7	MS : 9	GS : 11	27 (avec 2 Atsem en alternance : Lydie et Sandrine)
M. Barbecot	CP : 4	CE1 : 10	CE2 : 9	23
Mme Pacalin	CE2 : 6	CM1 : 10	CM2 : 9	25

Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, l'hiver dernier. Il est très compliqué dans nos communes rurales de faire des prévisions à long terme, tant les emménagements et déménagements sont courants.

Nous espérons encore une ouverture de classe dans les années à venir.

### **3. Les rythmes scolaires pour cette année 2023/2024**

L'école est ouverte 4 jours par semaine :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 (accueils à 8h20 et 13h50).

### **4. Règlement intérieur**

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type.

Nous insistons toujours sur le fait que les bonbons, chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité. Les bonbons peuvent être exceptionnellement acceptés lors des goûters d'anniversaire. Les petits jouets personnels sont autorisés sauf s'ils posent soucis (vol ; mésentente...).

Il sera affiché au panneau de l'école.

Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est adopté en l'état à l'unanimité des membres votants.

### **5. Projet d'école**

Rappel et lecture est faite du document 1 concernant le projet d'école 2020/2023 avec les priorités retenues.

Son titre : « Améliorer, Communiquer, Se Cultiver et Inclure »

Le savoir vivre ensemble reste notre leitmotiv car nous rencontrons en ce domaine de plus en plus de difficultés : communiquer, coopérer, s'entre-aider, se respecter et respecter.

Nous avons aussi ciblé les domaines où les enfants présentaient le plus nettement des difficultés afin de leur permettre de s'améliorer : ainsi, un point d'honneur est mis sur l'expression orale et écrite en français ; sur la résolution de problèmes en mathématiques. Nous continuons en parallèle les rituels déjà mis en place et portants leurs fruits (notamment en dictées et calcul mental).

Enfin, certains élèves de l'école, ayant une reconnaissance de handicap, et bénéficiant entre-autre, d'une aide humaine, l'inclusion fait partie de notre vie scolaire journalière.

Nous mettons aussi en place des PPRE descendants, permettant à certains élèves aux compétences fragiles, de suivre certains cours dans la classe inférieure, afin d'évoluer au mieux, à leur rythme.

Nouveau projet d'école à venir. Nous allons le monter tout au long de cette année et il sera valable de 2024 à 2027. Nous avons déjà quelques pistes d'axes prioritaires : en plus du savoir vivre, le savoir se concentrer et être attentif (qui pose de plus en plus de soucis). Dans l'idéal nous aimerions nous appuyer sur des professionnels qui viendraient à l'école sensibiliser les élèves et leurs familles sur des sujets tels que les écrans, le rythme de l'enfant, la mémorisation, l'apprentissage des leçons... En classe, nous aimerions développer des jeux et exercices de concentration, des activités comme le yoga ou la « méditation ». Ce projet est en cours de réflexion. Il vous sera amplement détaillé au 1<sup>er</sup> conseil d'école 2024.

### **6. APC**

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant : c'est une aide aux élèves en difficulté, notamment dans le domaine de la lecture/compréhension. Il peut s'agir aussi d'un montage d'exposés oraux en CM.

Avec la pause méridienne de 2h, nous avons tous fait le choix, d'effectuer nos APC soit de 12h à 12h30 ou de 13h30 à 14h. (les enfants déjeunant de 12h30 à 13h15).

### **7. Plan de mise en sécurité (PPMS)**

Le PPMS est réactualisé chaque année. Les rôles de chaque adulte sont redéfinis, notamment avec les nouveaux locaux.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu le vendredi 6 octobre 2023. Tout s'est très bien déroulé. Si ce n'est l'alerte SMS qui n'est pas efficace au sein de nos classes.

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 10 octobre : tout s'est bien déroulé.

Le but est de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

## 8. Coopérative scolaire

Entrées		Sorties	
<b>Solde au 30/06/23</b>	<b><u>+115,57</u></b>		
Dépôt chèques coopérative scolaire	+ 255 + 145	Adhésion OCCE + assurances	- 187,02
		Frais tenue compte	- 5,78
		Livres incorruptibles	- 291,54
<b>TOTAL ENTREES</b>	<b>+ 400</b>	<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>- 484,34</b>
<b>Solde au 18/10/22</b>	<b><u>+ 31,23</u></b>		

Nous sommes à peine positifs d'où l'action des ventes de gâteaux sur 3 vendredis soirs (nous permettant aussi de fêter le goût à l'école), pour faire rentrer un peu d'argent sur le compte tout en partageant un moment de convivialité avec les familles. Activité très bénéfique car elle nous permet d'ores et déjà de déposer 250 euros sur le compte. Un grand merci aux familles qui ont joué le jeu.

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière.

## 9. Activités et projets des classes

### **Nettoyons la nature**

Les 3 classes ont participé à cette opération, le vendredi 20 septembre 2023. Le but est de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement. Comme chaque année, les enfants se font plaisir tout en apprenant les bons gestes écologiques.

### **Photos de classe**

Elles ont eu lieu également le 20 septembre 2023.

Nous avons changé de photographe suite au mécontentement général l'an passé. Comme les années précédentes, chaque famille va recevoir une grande pochette avec attractif) ou seulement des planches de photos précises. De même, d'en recommander d'autres.

Toutes les commandes supplémentaires pourront rapidement être livrées, avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux...

Les photos de fratries ont eu lieu différents formats de photos individuelles et leur photo de classe. Libre à chacun, de prendre toute la pochette (prix très abordables).

### **Les « incorruptibles »**

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 30 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 70 élèves découvrent 6 à 8 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2024. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2024.

### **Fête de Noël**

- Spectacle : le jeudi 21 décembre matin (financé par l'APEP à hauteur de 600 euros) : spectacle d'ombres chinoises au gymnase (lequel devra être mis dans la pénombre préalablement).
- Repas de Noël le vendredi 22 décembre
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de l'APEP) : le vendredi 22 au matin.
- Marché de NOEL le vendredi 22 décembre en soirée (16h30 – 18h30) dans la cour de l'école.

### **Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »**

Nous le reconduirons l'année prochaine car nous apprécions beaucoup cette rencontre artistique. Seulement notre projet cirque est trop conséquent financièrement cette année pour tout cumuler.

### **Piscine**

5 séances de natation sont prévues : les jeudis après-midi 8 et 15 février + 7, 14, 21 mars 2024.

Les CP/CE seront testés et travailleront à leur rythme, la nage. Les CM consolideront leurs acquis et les CM2 passeront le « savoir nager », demandé à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Le but est aussi de s'amuser et de passer un bon moment.

### **Carnaval**

Le 12 avril 2024 après-midi : petit tour dans le bourg accompagné des percussions africaines (avec la compagnie de Samy de Mons).

### **Rallye math départemental**

2 sessions : GS/CP et CE1/CE2 : les 3 classes sont inscrites.

## **PROJET CIRQUE**

La compagnie de cirque « Corsica » s'implantera sur le grand parking du gymnase du 29 avril au 25 mai 2024.

Les élèves des trois classes bénéficieront d'ateliers autour des arts du cirques, encadrés par les professionnels agréés, tous les jours sur 3 semaines afin de monter un spectacle sous chapiteau avec 2 représentations qui feront office de fête d'école le jeudi 23 mai et le vendredi 24 mai 2024. Coût du projet : 8000 euros (en grande partie financés par notre association de parents d'élèves APEP, aidée de la municipalité (subvention de 1000 euros et la coopérative scolaire). Remerciements.

### **Infos diverses**

- Pas de service civique cette année. 4 candidatures. L'une avait été actée mais la jeune fille s'est fait retirer le permis de conduire et ne pourra pas se déplacer jusqu'à l'école. Nous renouvelerons la demande l'an prochain.
- Présence de 5 AESH mutualisées sur l'école ; Florence Lhomme est à plein temps (24h) + Manon Roudier (12h) + Léana Lhopiteau (9h) + Gougat Claude (6h) et Médard Laurence (6h). Elles se déplacent sur les 3 classes pour aider les élèves qui ont une reconnaissance de handicap (9 élèves au total).
- Conjoncture actuelle et plan VIGIPIRATE renforcé : depuis le lundi 16 octobre, les parents (hors garderie) ne pénètrent plus dans l'enceinte de l'école. Ils déposent et récupèrent leurs enfants au portail où un enseignant surveille les entrées et sorties, dès la PS de maternelle.

### **10. Matériel et travaux /organisation**

- les CM2 sont de plus en plus grands il faudra monter 3 tables (en hauteur) dans la classe des CM
- un nouvel arbre va être planté en maternelle (en remplacement de celui qui n'avait pas pris)
- budget pour cadeaux de Noel de la part de la mairie : 150 euros par classe
- Nous aimerions 2 bâches pour les bacs à sable de la cour (où quelque chose s'y rapprochant de pratique et sécurisé) ?
- REMERCIEMENTS à la commune pour l'achat de 8 tables individuelles dans la classe 2 et de deux bancs en maternelle.

### **11. Questions des parents :**

Retour sur les menus de cantine qui semblent plus équilibrés. Se pose encore la question des fruits au sirop trop nombreux et des plats où sont mélangés les féculents et les légumes. La municipalité prend en compte les remarques pour améliorer au mieux ces menus. Ceux-ci seront à présent postés sur le compte « école » du site internet de la mairie.

**PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 13 février 2024 à 18h30. Puis 3<sup>ème</sup> conseil d'école le mardi 25 juin 2024.**

Le 18 octobre 2023,

La directrice :  
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :  
Nathalie Valembois

un représentant de parents :